

Mot du Maire

Chères Maransinoises, Chers Maransinois,

L'année 2020 a commencé bien curieusement puisque notre vie à tous a été bouleversée par ce virus dont on ne sait finalement pas grand-chose encore, si ce n'est qu'il ne nous aime pas.

Bouleversée aussi notre vie locale avec un processus électoral interrompu entre les deux tours des élections de mars et une installation des nouveaux conseils qui n'est intervenue qu'à compter du 23 mai.

Bouleversée aussi car les instances communautaires ont été installées seulement à partir du 10 juillet.

Mais nous voici désormais installés et prêts à rendre les services que vous êtes en droit d'attendre de vos représentants. Pour bien commencer et pour mieux faire connaissance vous trouverez ci-après une description de qui fait quoi au sein de l'équipe municipale, une équipe qui a malheureusement perdu deux de ses conseillers à l'issue du vote ayant désigné les adjoints. Mais une équipe qui, consciente de la dureté du moment, a accepté de revoir fortement à la baisse les indemnités versées au maire et aux adjoints.

Cette révision permettra à la commune d'économiser environ 25.000 € par an soit encore 150.000 € sur la durée du mandat. Nul doute que nous n'aurons pas de mal à trouver comment employer cette somme au profit de tous.

Sur notre table 3 dossiers difficiles.

⇒ En tout premier lieu, la révision de la carte communale.

Nous avons en effet l'obligation d'intégrer dans notre gestion de la carte communale les prescriptions du schéma de cohérence territoriale du Libournais (le SCOT). Le sous-préfet vient de nous relancer et de nous rappeler que nous avons jusqu'au 31 décembre 2019 (oui 2019 et pas 2020) pour procéder à cette révision.

Cette révision ne peut bien sûr se concevoir que dans un cadre de transparence. Des réunions d'informations seront donc organisées afin de vous présenter les contraintes que nous devons prendre en compte mais aussi de recueillir vos observations et ainsi de pouvoir les intégrer au mieux au nouveau document d'urbanisme qui gouvernera les droits à construire sur notre commune pour les 10 années à venir.

Cette révision de la carte communale ne se fera pas sans faire grincer des dents mais peut-on ne pas avancer pour autant ? Vous avez en effet besoin de clarté et de sécurité juridique pour pouvoir arrêter vos décisions en toute connaissance de cause, il nous faut donc avancer.

⇒ En deuxième lieu et en lien avec le premier, l'accueil de nouveaux habitants sur la commune.

Si nos droits à construire sont réduits comme peau de chagrin comment accueillir de nouveaux habitants ? Et si nous ne pouvons pas accueillir de nouveaux habitants comment maintenir les effectifs de notre école ? Ou bien encore comment maintenir des services sur notre commune ?

Mais surtout comment accepter de se plier aux exigences du SCOT si les communes alentours ne s'y plient pas. Il en va de l'égalité devant la loi, et les habitants de Maransin ne peuvent pas être moins bien traités que ceux des communes voisines.

Il nous faudra donc des engagements forts des services de l'Etat pour répondre à ces questions.

⇒ En dernier lieu l'école.

Le confinement et les difficultés d'organisation de mesures de distanciation à l'école, les difficultés d'organisation du ramassage scolaire, les difficultés d'organisation du service de garderie et de cantine à l'école ont fait resurgir la question de notre école. Que voulons-nous pour l'école de notre commune ? Vous aurez là aussi à vous prononcer. Et pour éviter toute mauvaise lecture de ce point nous rappelons ici que nous sommes vos représentants. Nous sommes donc là pour porter votre parole et non pour décider à votre place. Voulez-vous que l'on mette fin au regroupement pédagogique ? voulez-vous une école unique ? Et si non comment reconstruire notre école pour mieux accueillir les enfants de la commune.

Au-delà de ces dossiers difficiles nous aurons à porter des actions en vue d'accompagner les artisans, les commerçants et les associations qui font vivre notre beau village de Maransin.

Voilà un programme bien rempli pour un début de mandat mais l'énergie de la nouvelle équipe devrait nous aider à surmonter les difficultés que nous allons sans aucun doute rencontrer.

Nous aurons aussi besoin de vos encouragements, toute l'équipe compte donc sur vous.

Votre maire.

